

N°	Date question sur PLACE	Question	Réponse
1	06/05/2025	Nous avons constaté que les documents contenus dans le fichier ZIP ne peuvent pas être ouverts une fois téléchargés. Pourriez vous vérifier le fichier et remettre une version corrigée s'il vous plait? Merci pour votre retour.	Bonjour, Il nous a été remonté un problème d'ouverture des fichiers une fois les documents téléchargés. Je viens de refaire un dossier zippé appelé "2025AC000034_DCE V2". Cette version annule et remplace la précédente version du dossier DCE zippé.
2	21/05/2025	La "Base EIME d'ACV de NégaOctet" est-elle un pré-requis ? ou est-il possible de réaliser les évaluations demandées en s'appuyant sur une autre base de données ? Car celle-ci n'est plus commercialisée par le consortium NégaOctet" (site CODDE	Effectivement, la base négaoctet CODDE n'est plus commercialisée. Il est ainsi possible d'utiliser d'autres bases de données comme ResilioDB par exemple, en le justifiant.
3	22/05/2025	Est ce que le montant de 120 000€ TTC couvre la partie forfaitaire et la partie unitaire ? Un chiffrage préliminaire laisse penser qu'il est difficile de rentrer sous ce seuil pour les 2 parties sans dégrader la qualité du travail. Merci.	Le montant de 120 000 € TTC est le montant indicatif que nous avons estimé pour couvrir les parties forfaitaires + unitaires mais il est indicatif. Nous étudierons les offres qui peuvent dépasser ce montant.
4	09/06/2025	<p>Pouvez-vous préciser ce qui est attendu dans la page 10 du CCTP « Le prestataire proposera à l'issue de cette étape deux ou trois propositions de périmètres à étudier ».</p> <p>A l'issue de l'axe 1 et du COPIL, nous comprenons qu'un seul des 2 ou 3 périmètres proposés sera validé pour être étudié dans les UO 2 et 3, est-ce bien le cas ?</p> <p>La définition des périmètres concerne elle l'inclusion / l'exclusion de canaux médias et de formes de publicités de l'étude ou plutôt l'inclusion / exclusion de briques technologiques (comme pourrait l'être le tracking par exemple) ?</p>	<p>A l'issue de l'axe 1 l'objectif sera de valider le périmètre étudié dans les UO 2 et 3.</p> <p>Le travail de définition des périmètres vise à explorer à la fois les canaux médias, formes de publicités, les briques technologiques et les infrastructures pertinentes à étudier pour la suite.</p> <p>Il conviendra de proposer au COPIL différentes options possibles en mettant en avant leurs limites pour choisir le périmètre.</p>